



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/17

Reçu en Préfecture le : 19/12/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 18 décembre 2017
D-2017/534

Aujourd'hui 18 décembre 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Messieurs Nicolas BRUGERE et Jacques COLOMBIER présents à partir de 16h20

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jérôme SIRI, Monsieur Joël SOLARI, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Sandrine RENO

Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions. Adoption. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles, accompagnant leur engagement en faveur des bordelais et des bordelaises. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités ou manifestations, génératrices d'animation du territoire, de lien social et d'épanouissement des publics.

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 62 250 euros et de la répartir de la manière suivante :

ASSOCIATION	Montant 2017 (en euros)
AMIS DU SCOUTISME EUROPEEN DE GIRONDE : Participation à l'entretien des quatre voiliers de La Garonelle, utilisés par les enfants membres des trois unités de guides et scouts de Bordeaux.	2 250
FRANCE BENEVOLAT BORDEAUX GIRONDE : Soutien à l'animation de la Journée Mondiale du Bénévolat.	1 500
INFO SECTES AQUITAINE : Aide au bon fonctionnement de l'association qui œuvre contre les dérives sectaires et les manipulations mentales grâce notamment à leurs actions régulières de prévention, de formation et d'écoute.	2 500
LA HALLE DES DOUVES : Participation au projet « Animation et coordination des modules Ideas box ». Les modules de l'Ideas Box représentent autant de clés d'entrée pour permettre aux structures membres d'accompagner leur public, dans l'usage du numérique, la découverte d'autres cultures (musique, livres, vidéo, langues), créer du lien, de l'échange, partager des cultures et créer des ponts avec les trois autres structures lauréates et leur public (Le Diaconat de Bordeaux, Academie Younus et le Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité Aquitaine)	4 000
AVANT-GARDE JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA: Participation à la mise en œuvre d'une application métier web commune à l'ensemble des Maisons de Quartier, pour la rentrée scolaire 2019. Les systèmes informatiques de ces dernières étant obsolètes, nos structures partenaires ont sollicité la Ville pour accompagner ce projet. Animées par la volonté de proposer aux 26 000 adhérents qu'elles rassemblent un portail web qui leur permette de consulter, s'inscrire, payer, télécharger en ligne, les Maisons de Quartier gagneront de leur côté un temps et un confort de gestion non négligeables. Les services de la Ville participent à l'élaboration du cahier des charges de cet outil afin d'interfacer du mieux possible ce logiciel avec les applications et les outils de gestion de la Ville et de la CAF. Au soutien financier de la Ville, s'ajoute la contribution de chaque Maison de Quartier ainsi que potentiellement l'accompagnement de la CAF qui a été sollicitée pour développer cette application dont le montant HT approche les 120 000 euros. Les Maisons de Quartier assumeront à terme les coûts d'hébergements, de surveillance et de maintenance de l'application.	52 000

La subvention est attribuée à l'AGJA qui assure la mission de coordinateur-projet à l'échelle des Maisons de Quartier.	
TOTAL	62 250

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2017.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Anne BREZILLON